



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE
 Séance ordinaire Le mardi 28 novembre 2017

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque, tenue au salon du personnel le 28^e jour de novembre 2017.

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres

Madame Patricia Dubé, présente du conseil d'établissement, constate le quorum.

La séance débute à 19h02.

Présences	Membres parents Madame Lucie Blais Madame Patricia Dubé Madame Caroline Durand (Secrétaire) Madame Marie-Eve Piché Monsieur Martin Leprohon Monsieur Keaven Boies	Membres du personnel Madame Isabelle Fiset, directrice Madame Marie Dionne, enseignante 3 ^e année Madame Karole Arseneault, enseignante de musique Madame Josée Lussier, technicienne au service de garde Madame Vicky Mageau, secrétaire Sara Descheneau, enseignante 3 ^e année
Absence		Madame Esther Gagnon, enseignante
Direction	Madame Martine Larochelle, directrice adjointe	
Public	Pascale Mc Nicoll, enseignante du groupe 922 Yanick Lussier, observateur en stage de direction	

2. Revue et Adoption de l'ordre du jour

Madame Fiset procède à la lecture de l'ordre du jour.
 Monsieur Boies en propose l'adoption, secondé par Mme Mageau.

EM 28-11-17
001

3. Parole au Public

Madame McNicoll, enseignante en classe FA, présente le projet entrepreneurial qu'elle aimerait implanter au sein de son groupe. Il s'agit d'un magasin scolaire qui permettrait de favoriser l'apprentissage par la manipulation concrète de matériel dans l'optique d'intégrer certains concepts, tels que les mathématiques. Cette expérience favoriserait également le développement de compétences au niveau de la socialisation des élèves. L'enseignante nous parle du fonctionnement proposé, ainsi que des coûts associés. Le magasin serait ouvert à tous les élèves de l'école et pourrait également l'être pour le personnel. Si le projet est adopté par le CÉ et voit le jour, les élèves de la classe 922 ont déjà choisi le nom de leur magasin, soit : *Bureau en petit*. La première commande pourrait être effectuée avant la période des fêtes.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2018

EM 28-11-17 002

Des corrections seront apportées au procès-verbal du 4 octobre. Madame Lussier propose son adoption avec les nouvelles modifications, secondée par Mme Piché.

5. Suivi au Compte-Rendu du 4 octobre 2017

5.1. Nager pour survivre

La direction confirme que le programme sera offert pour toutes les classes de 3^e et 4^e année, en plus des trois classes spécialisées : 920-922-956. Madame Larochelle parle des démarches en cours et des prochaines étapes à venir, notamment en ce qui a trait au financement. Quelques détails restent à finaliser.

5.2. Activités parascolaires session d'hiver

Nous sommes informés qu'il a été décidé de suspendre les activités parascolaires pour la prochaine session hivernale. Plusieurs motifs sous-tendent cette décision : espaces disponibles restreints, surcharge au niveau de la gestion des élèves en début et en fin d'activités, affluence des parents qui viennent chercher leur enfant à la fin des activités. Il sera pertinent de repenser l'éventail de l'offre de service en parascolaire, dans l'optique d'une meilleure fluidité avec le service de garde déjà en place. Il se peut que l'option des cours de musique soit maintenue.

6. Information

6.1. OPP

Madame Blais relate le contenu des deux dernières rencontres du comité des parents membres de l'OPP. La première séance a eu lieu le 17 octobre et la seconde le 21 novembre. De nombreuses discussions se sont tenues en lien avec la mise en place de nouvelles campagnes de financement. La campagne actuellement en cours se déroule sous le thème de la vente de sapins de Noël en ligne. Cette nouvelle campagne de financement a été autorisée par tous les membres du CÉ via courriel et a donc pu débuter. Le fournisseur choisi est *Bôsapin*. Jusqu'à maintenant, il y a 22 sapins de commandés (pour un montant de 225\$), dont 8 seront livrés à l'école le 8 décembre prochain à compter de 14h. Certains membres de l'OPP seront sur place pour effectuer la distribution des sapins. Les intéressés auront jusqu'au 5 décembre pour effectuer une commande avec livraison à l'école. S'ils désirent faire livrer leur sapin à domicile, des frais supplémentaires s'appliquent, mais ils ont jusqu'au 17 décembre pour effectuer la commande.

Madame Blais énonce également certains autres projets discutés par le comité, dont le « samedi de répit » qui pourrait se tenir le 16 décembre prochain. Si ce projet peut se concrétiser, cette première expérience permettrait d'accueillir 50 enfants d'âge scolaire. L'activité se tiendrait de 17h à minuit. Les enfants apporteraient leur lunch, il y aurait ensuite des plateaux d'ateliers en rotation pour terminer avec un film commun dans le gymnase. Chacun des enfants aurait accès à un tapis de repos en attendant son parent. Il y aurait des coûts estimés à 20 \$ pour le premier enfant et 15 \$ pour les enfants suivants.

Une fiche d'inscription pourrait être remise par famille. C'est un parent de l'OPP qui gèrerait tout le volet administratif, afin de ne pas occasionner une surcharge à l'administration scolaire. Madame Blais nous parle ensuite du projet de vente des fines herbes, à venir pour le printemps 2018. Cette activité de financement a déjà été approuvée par le CÉ de l'an dernier. Finalement, la présidente de l'OPP énonce l'idée d'inclure une plateforme de communication sur le web, via Facebook. Nous en reparlerons lors du prochain CÉ.

6.2. Direction

Madame Fiset effectue un retour sur les projets antérieurs, dont la fête de l'Halloween, sur ceux en cours et ceux à venir, dont le spectacle de Noël qui se tiendra le 1^{er} décembre. **Celui-ci est organisé par le conseil des élèves et sera présenté par la troupe *Les parfaits inconnus*.** Parallèlement, la période des PI scolaires a aussi débuté. La directrice parle ensuite de la formation sur la réponse à l'intervention qui a été offerte, ainsi que de ses impacts positifs au niveau des apprentissages de l'élève. Cette façon différente d'intervenir semble basée sur les dernières recherches scientifiques en éducation. L'objectif vise à s'outiller afin de se donner de nouveaux moyens pour aider les élèves à mieux cheminer. **Ceci amènera également à revoir le projet éducatif.**

La direction nous rappelle ensuite que l'établissement possède un code de vie, ainsi qu'un plan de lutte contre l'intimidation. Ce dernier sera approuvé ultérieurement au CÉ. Il s'agit d'un processus en cinq étapes. La prémisse de base consiste à répondre rapidement, efficacement à l'élève en le sécurisant, et ce, sans banaliser son problème.

Madame Fiset fait également un rappel quant au sondage distribué par la commission scolaire par courriel, s'adressant aux parents, ainsi qu'aux membres du personnel. Le portrait dressé pour chaque école permettra ainsi de mieux cibler ses forces et ses défis, surtout si le nombre de participants est représentatif. Les parents des enfants fréquentant le préscolaire et la 1^{re} année recevront un sondage différent à la suite de cette première vague. De plus, des budgets ont été consentis afin d'offrir aux parents de ces groupes des conférences pouvant les guider dans l'accompagnement de leur enfant en début de scolarisation.

6.3. Service de Garde

- Madame Lussier effectue un retour positif en regard aux deux premières sorties qui se sont tenues lors des journées pédagogiques jumelées du mois de novembre. Il reste 4 sorties d'ici la fin de l'année (2 pour les petits et 2 pour les grands). Les changements apportés au formulaire d'inscription distribué aux parents en début d'année semblent réellement avoir favorisé le succès de la gestion de ces sorties.

6.4. Représentant du Comité de Parents

Monsieur Leprohon nous parle des trois dernières rencontres qui se sont tenues au comité de parents depuis le dernier CÉ. Il relate les éléments concernant le sondage livré par la commission scolaire, parle de la modification des critères en lien avec la fratrie et l'ancienneté et élabore au sujet de l'école *Le Rucher*, située à Ste-Julie, **qui aura une nouvelle vocation alternative.** La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le 14 décembre.

7. Affaires nouvelles

7.1. Élection d'un nouveau membre au CÉ en remplacement d'un parent qui ne peut plus y être

Comme madame Blais a accepté un poste d'éducatrice au service de garde au sein de notre établissement, elle ne peut donc plus siéger en tant que parent au CÉ. Le parent en liste ayant reçu le plus de votes lors de l'assemblée générale en septembre sera d'abord sollicité en tant que membre parent remplaçant. Si cette personne refuse l'offre, cette opportunité reviendra au suivant.

EM 28-11-17
003

Parallèlement, Mme Fiset effectuera des recherches au sein de son personnel pour trouver un membre en remplacement temporaire de Mme Esther Gagnon, absente pour une période indéterminée. En regard à ces énoncés, M. Boies en fait la proposition officielle, secondé par Mme Lussier.

EM 28-11-17
004

Finalement, comme Mme Blais avait été élue présidente substitut, ce rôle doit être redistribué. Madame Piché se propose donc comme présidente substitut et M. Leprohon la seconde.

7.2. **Projet entrepreneurial classe 922**

EM 28-11-17
005

En lien avec la proposition d'entrepreneuriat qui nous a été présentée par Mme McNicoll lors de la parole au public, le CÉ a adopté le projet à l'unanimité. Madame Mageau énonce la proposition, secondée par Mme Arseneault.

7.3. **Approbation des activités déjà réalisées**

EM 28-11-17
006

Nous officialisons la tenue des activités mentionnées ci-dessous au sein de notre établissement. La proposition est présentée par Mme Piché et secondée par Mme Lussier.

- Chandail de Hockey
- Vente de sapins de Noël
- Commandite d'un enfant
- Sortie des classes 955 et 956 au IGA

7.4. **Adoption du rapport annuel du CÉ 2016-2017**

EM 28-11-17
007

En considérant la rectification du montant lié à la campagne de financement tenue à l'automne 2016, soit de 9 259\$, Mme Durand présente la proposition de son adoption et M. Leprohon la seconde.

7.5. **Spectacle de Noël, autorisation de paiement**

EM 28-11-17
008

Concernant le spectacle qui se tiendra le vendredi 1^{er} décembre pour tous les élèves de l'école sous le thème du cirque, la direction demande l'autorisation du CÉ afin que les frais de 2 000\$ s'y rattachant soient débités de notre fond à destination spéciale. Madame Durand en fait une proposition et M. Leprohon la seconde.

7.6. **Suivi campagne de financement**

Humeur : Nous avons récolté jusqu'à maintenant 10 800\$ en vente. Nous pourrions ajouter à ce montant les dons et l'argent ainsi que les rentrées des retardataires à venir. Pour l'an prochain, l'idée est soulevée de procéder différemment pour alléger le travail administratif. Nous pourrions choisir l'option de faire prépayer par le parent qui commande des produits. De plus, nous pourrions également opter pour la vente de cartes utilitaires prépayées.

Petites bouchées : Mme Arseneault explique cette activité de financement dont elle est responsable. L'événement se tiendra le mercredi 20 décembre prochain. L'enseignante nous demande de lui partager nos idées quant à l'utilisation des fonds amassés, avec l'optique d'amener les enfants à pouvoir contribuer à une bonne cause en ce temps de partage.

7.7. Suivi du CGRÉ

Les derniers résultats ont révélé qu'une grande partie de nos cibles n'ont pas été atteintes quant à la convention de gestion. Madame Fiset nous fait le suivi de quelques résultats. Elle nous présente ces données en comparatif avec la commission scolaire. Le comité pédagogique se penchera sur la question en se basant sur le modèle de RAI. Ces résultats amènent à repenser nos pratiques et demanderont des ajustements. En plus du suivi des prochains résultats annuels, la direction a le souci de ramener à plus petite échelle cette évaluation, afin de s'assurer d'une meilleure connaissance des enjeux tout au long de l'année. Au terme de l'année en cours, il y aura présentation d'un nouveau projet éducatif dont les balises seront élaborées par la commission scolaire. Le rapport annuel est actuellement disponible sur la page web de l'école.

7.8. Services complémentaires et utilisation des différentes mesures octroyées par le MEES

La direction nous dresse un portrait des services professionnels et du soutien direct payé par la commission scolaire et celui déboursé par l'école.

Service de base fourni par la CSP :

- 3.5 jrs en orthophonie
- 1.5 jrs en psychoéducation
- 2.5 jrs en psychologie
- 8.5 jrs en orthopédagogie

Services payés par l'école :

Annexe B : Ce budget spécial offert par la commission scolaire sert à payer du service direct aux élèves. Cette année, il a été décidé de bonifier les postes en éducation spécialisée = 2 TES à 26h15 chacune/semaine.

Une nouvelle mesure a été mise en place cette année : **Partir du bon pied**. Ce programme est dédié aux maternelles et aux élèves de 1^{re} année.

- +0.5h en orthophonie, donc 4 jours.
- +8h éducation spécialisée, dont 5 h en préscolaire.
- +15% en orthopédagogie pour les classes de 1^{re} année.

L'annexe 49 : Soutien à la composition de la classe.

- + 10h PEH (soins physiques).
- +1h pour le soutien à la motricité fine en 1^{re} et 2^e année.
- + 2.25h de temps TES, en plus du 28h de base pour les classes spécialisées.

Mesure 15170, qui vise à soutenir les initiatives des écoles et la formation avec la libération de M. Robillard.

7.9. Principes d'encadrement concernant les frais chargés aux parents

Il serait à propos que le CÉ établisse un coût maximal pour guider les enseignants lors de la planification des achats du matériel scolaire ou lors des sorties pédagogiques, afin d'en venir à uniformiser les pratiques. Ceci pourrait éviter les grandes disparités entre les groupes. Il faudra établir un guide. Nous en reparlerons lors du prochain CÉ.

8. Correspondance

Aucune correspondance.

9. Varia

La direction nous avise qu'à l'heure actuelle, il nous faut payer environ 40 repas de dépannage par mois avec le traiteur *Le Lunch*. Cet irritant sera à considérer lors des prochains appels d'offres. Afin d'avoir une vision plus complète des candidats potentiels, Mme Fiset se propose d'inviter d'autres traiteurs, en plus de celui de cette année, afin de comparer la qualité de la nourriture, la fourchette de prix, ainsi que plusieurs autres critères que nous déterminerons lors du prochain CÉ.

10. Levée de la séance

L'assemblée est levée à 21h49, proposée par M. Boies et secondée par Mme Piché.

EM 28-11-17 009
